

PROJET DE SERVICE

2021
2024



stsa.fr

PROJET DE SERVICE 2021-2024

**5 AXES EXTERNES
1 AXE INTERNE**

**19
OBJECTIFS**



**75
ACTIONS**



**6
SEMESTRES**



Bâtir et déployer
une offre de services
adaptée aux besoins
de nos parties
prenantes

Placer l'individu
au cœur de
notre dispositif
de prévention

Renforcer la
coopération et la
complémentarité
dans
l'organisation

PROJET DE SERVICE 2021-2024

Développer et
consolider
la relation
partenariale



Être certifié
pour garantir la
qualité du service
et améliorer
la satisfaction

Innover pour
répondre
aux enjeux de
la Santé au Travail

CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE PROJET DE SERVICE

AXE 1

**Bâtir et déployer
une offre de services
adaptée aux besoins de
nos parties prenantes**

Créer une offre
de services
adaptée à
nos adhérents



Créer une offre
de services
adaptée aux
salariés suivis



Définir notre
offre socle et
notre offre
complémentaire



1 Bâtir et déployer une offre de services adaptée aux besoins de nos parties prenantes



1.1 Créer une offre de services adaptée à nos adhérents



1.1.1 : Créer un parcours d'accueil des nouveaux adhérents au sein de STSA

1.1.2 : Connaître et anticiper les besoins de chaque adhérent

1.1.3 : Développer pour chaque adhérent un parcours d'accompagnement adapté à sa structure (activité, taille, besoins)

1.1.4 : Guider l'adhérent dans sa démarche d'évaluation et de prévention des risques

1.1.5 : Organiser des ateliers pratiques de sensibilisation

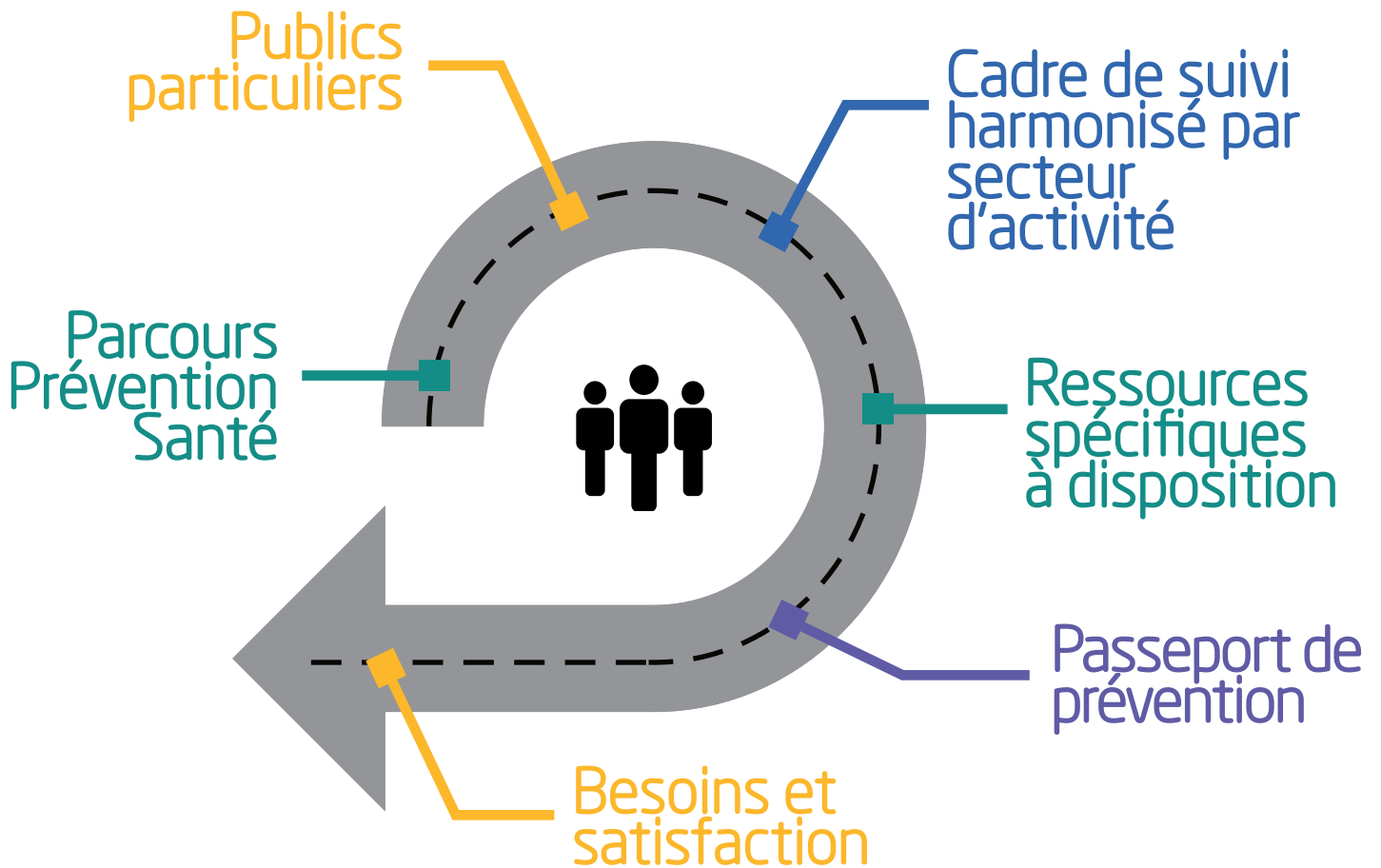
1.1.6 : Répondre aux besoins de prévention des risques par le biais de ressources spécifiques

1.1.7 : Mesurer régulièrement la satisfaction des adhérents

1 Bâtir et déployer une offre de services adaptée aux besoins de nos parties prenantes



1.2 Créer une offre de services adaptée **aux salariés suivis**



1.2.1 : Proposer un parcours prévention/santé pour les salariés

1.2.2 : Adapter l'offre de service aux publics particuliers

1.2.3 : Proposer un cadre de suivi médical harmonisé à tous les salariés d'un même secteur

1.2.4 : Répondre aux besoins de préservation de la santé des salariés par le biais de ressources spécifiques

1.2.5 : Participer à la mise en œuvre du passeport de prévention

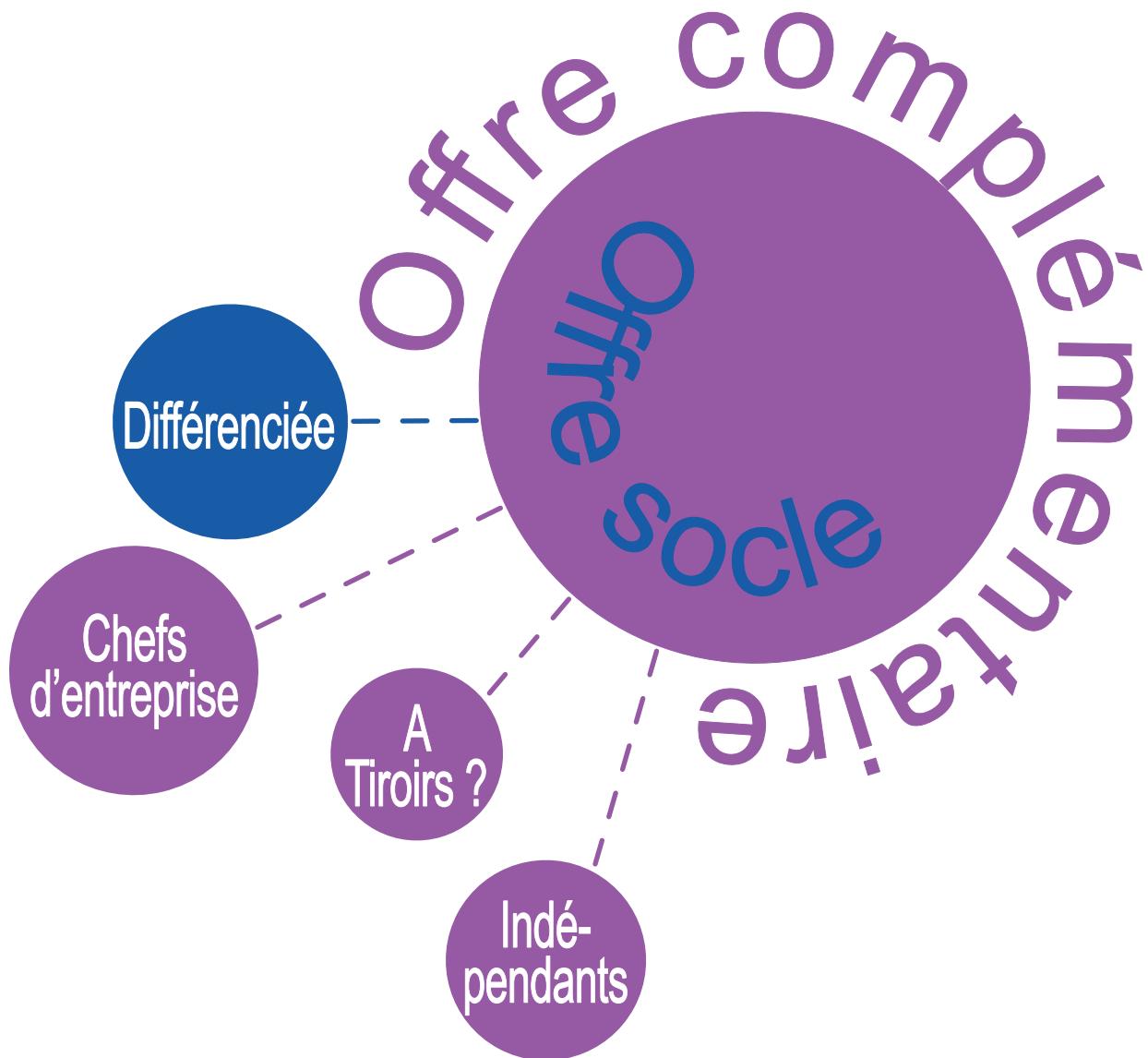
1.2.6 : Mesurer régulièrement les besoins et la satisfaction des salariés

1

Bâtir et déployer une offre de services adaptée aux besoins de nos parties prenantes



1.3 Définir notre offre socle et notre offre complémentaire



1.3.1 : Définir les actions comprises dans l'offre socle

1.3.2 : Définir les actions comprises dans l'offre complémentaire

AXE 2

Placer l'individu au cœur de notre dispositif de prévention

Développer
la prévention
primaire des
risques psycho-
sociaux (RPS)



Maintenir
dans l'emploi et éviter
la désinsertion
professionnelle
par la mise en œuvre
de la cellule PDP



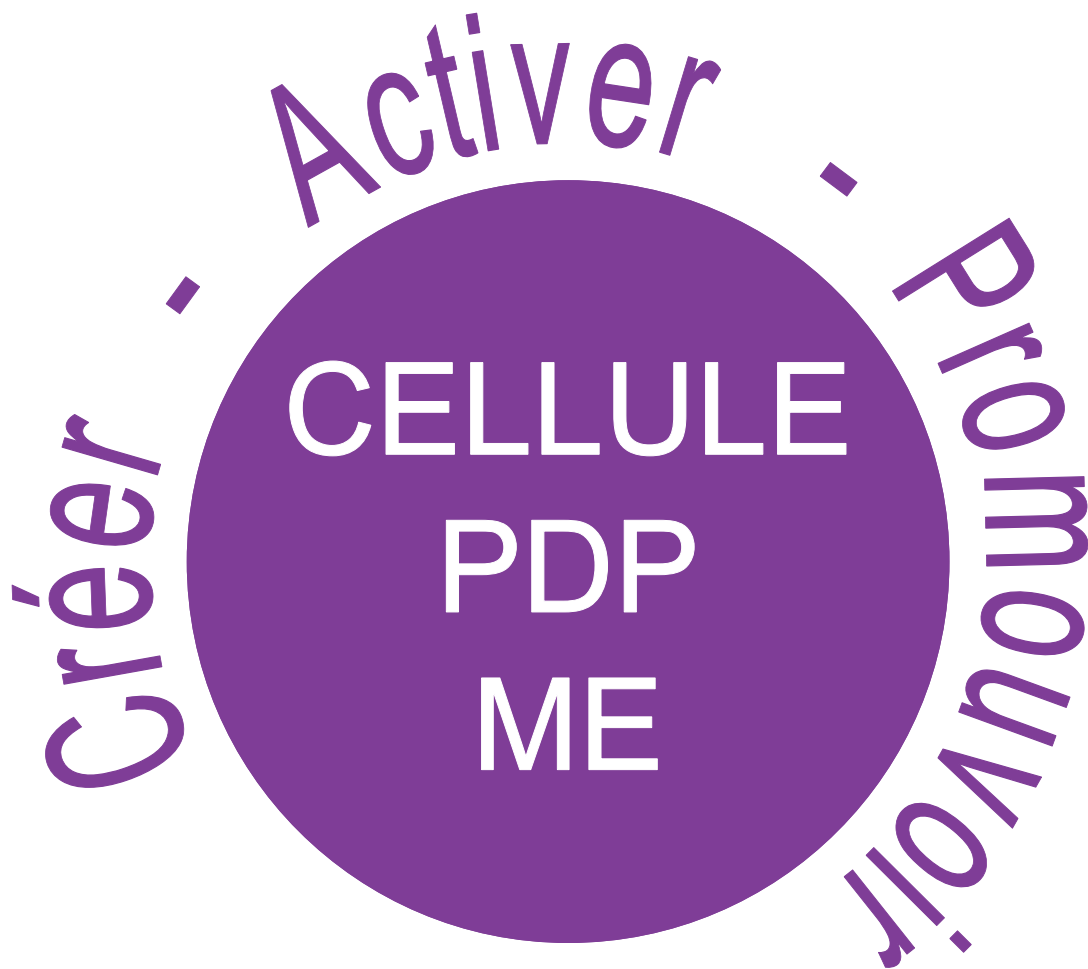
Agir
vers les popu-
lations et les risques
spécifiques :
Développer la culture
de prévention



2 Placer l'individu au cœur de notre dispositif de prévention



2.1 Maintenir dans l'emploi et éviter la désinsertion professionnelle par la mise en œuvre de la cellule PDP



2.1.1 : Créer et activer la cellule PDP/ME en interne

2.1.2 : Promouvoir la cellule PDP/ME

2 Placer l'individu au cœur de notre dispositif de prévention



2.2 Développer la prévention primaire des Risques Psycho-Sociaux (RPS)

RPS/Addictions

RPS/TMS - RPS/COVID

Informer employeurs et salariés

Identifier et prioriser les cibles

Accompagner employeurs et salariés

Pérenniser les actions



2.2.1 : Informer les employeurs et les salariés sur les RPS (RPS/TMS, RPS/COVID, RPS/addictions)

2.2.2 : Identifier les cibles et prioriser les cibles

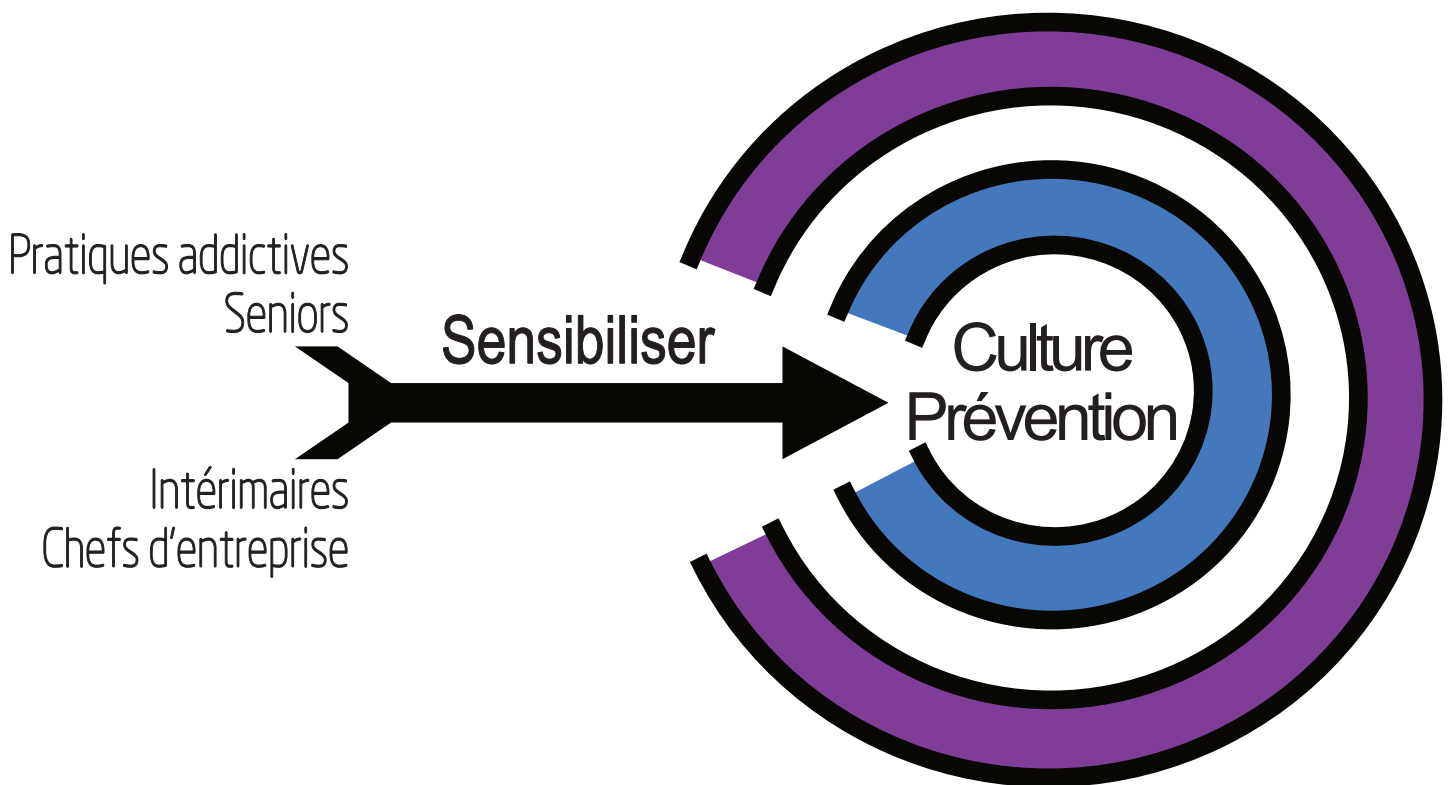
2.2.3 : Accompagner à la prévention des RPS les employeurs et les salariés

2.2.4 : Pérenniser les actions de prévention

2 Placer l'individu au cœur de notre dispositif de prévention



2.3 Agir vers les populations et les risques spécifiques : développer la culture prévention



2.3.1 : Sensibiliser les intérimaires

2.3.2 : Sensibiliser sur les « pratiques addictives »

2.3.3 : Sensibiliser les seniors

2.3.4 : Sensibiliser les chefs d'entreprise

AXE 3

Développer et consolider la relation partenariale

Contractualiser nos relations avec nos partenaires institutionnels dans le cadre d'un CPOM



Consolider nos liens avec les acteurs internes de nos entreprises adhérentes



Développer et travailler avec des relais et ressources externes



3

Développer et consolider notre relation partenariale



3.1 Contractualiser nos relations avec nos partenaires institutionnels dans le cadre d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens



3.1.1 : Se faire connaître de nos interlocuteurs de la CARSAT AM et DREETS

3.1.2 : Identifier un périmètre d'actions à réaliser avec ces partenaires institutionnels

3.1.3 : Définir les moyens et objectifs de chaque partenaire

3.1.4 : Valider le CPOM

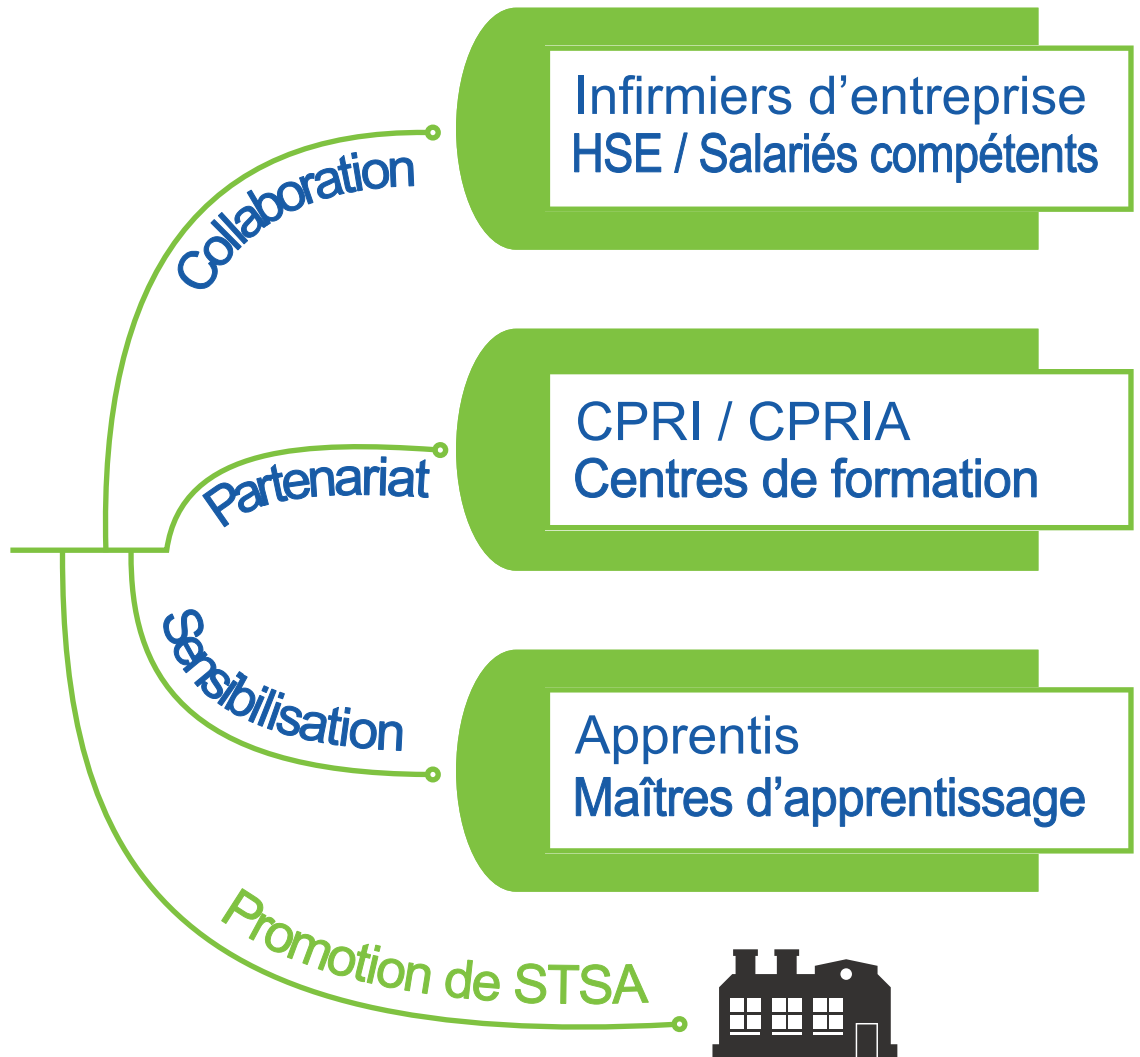
3.1.5 : Mettre en œuvre le CPOM



3 Développer et consolider notre relation partenariale



3.2 Consolider nos liens avec les acteurs internes de nos entreprises adhérentes



3.2.1 : Développer la collaboration avec les infirmiers d'entreprises

3.2.2 : Promouvoir et valoriser les services de STSA à chaque contact adhérents

3.2.3 : Envisager un partenariat CPRI et CPRIA (« CSE » externalisés des TPE de l'Industrie et Artisanat)



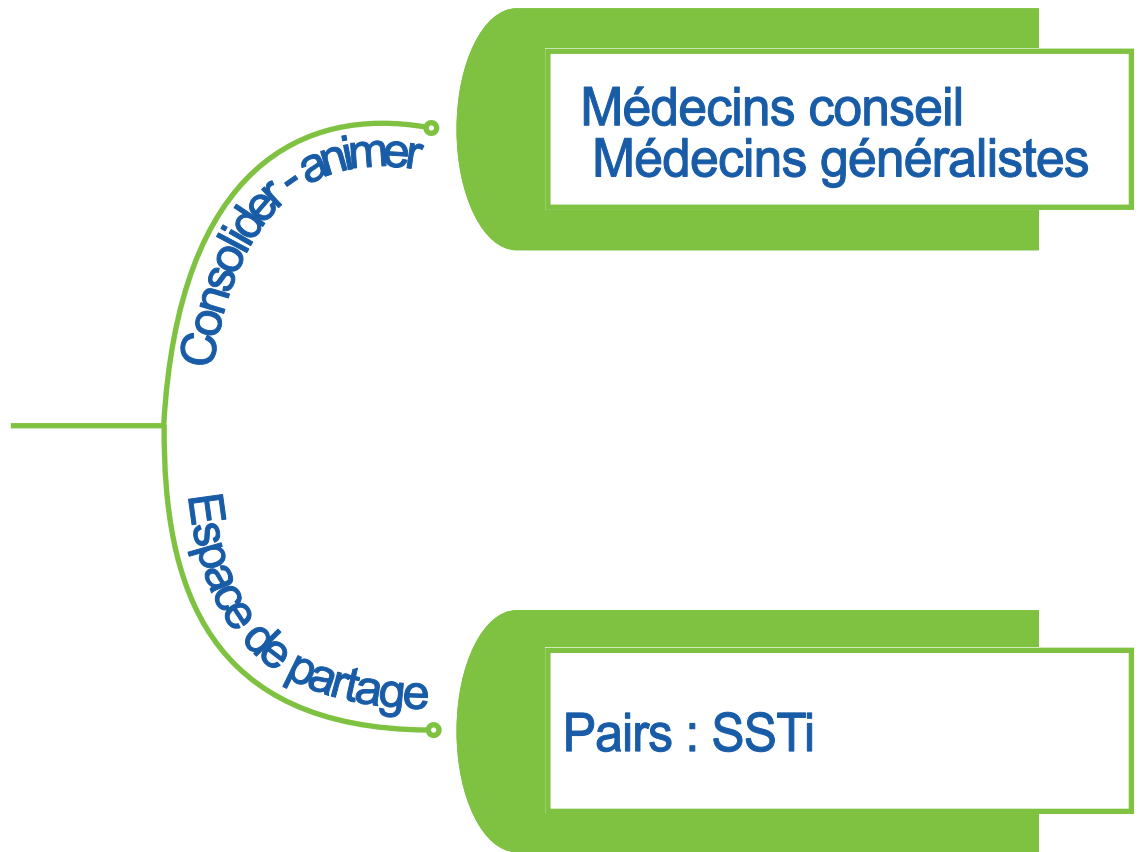
3.2.4 : Développer la collaboration avec les acteurs de la sécurité et de la prévention (HSE, salariés compétents, IPRP)

3.2.5 : Sensibiliser les apprentis, les maîtres d'apprentissage pour développer la relation partenariale avec les centres de formations

3 Développer et consolider notre relation partenariale



3.3 Développer et travailler avec des relais et ressources externes



3.3.1 : Consolider et animer la relation partenariale avec les médecins (conseil, généralistes)

3.3.2 : Créer des espaces de partage des pratiques professionnelles avec nos « pairs »



AXE 4

**Innover pour
répondre aux
enjeux de la
Santé au Travail**

Innover dans les
services proposés
dans l'offre
complémentaire



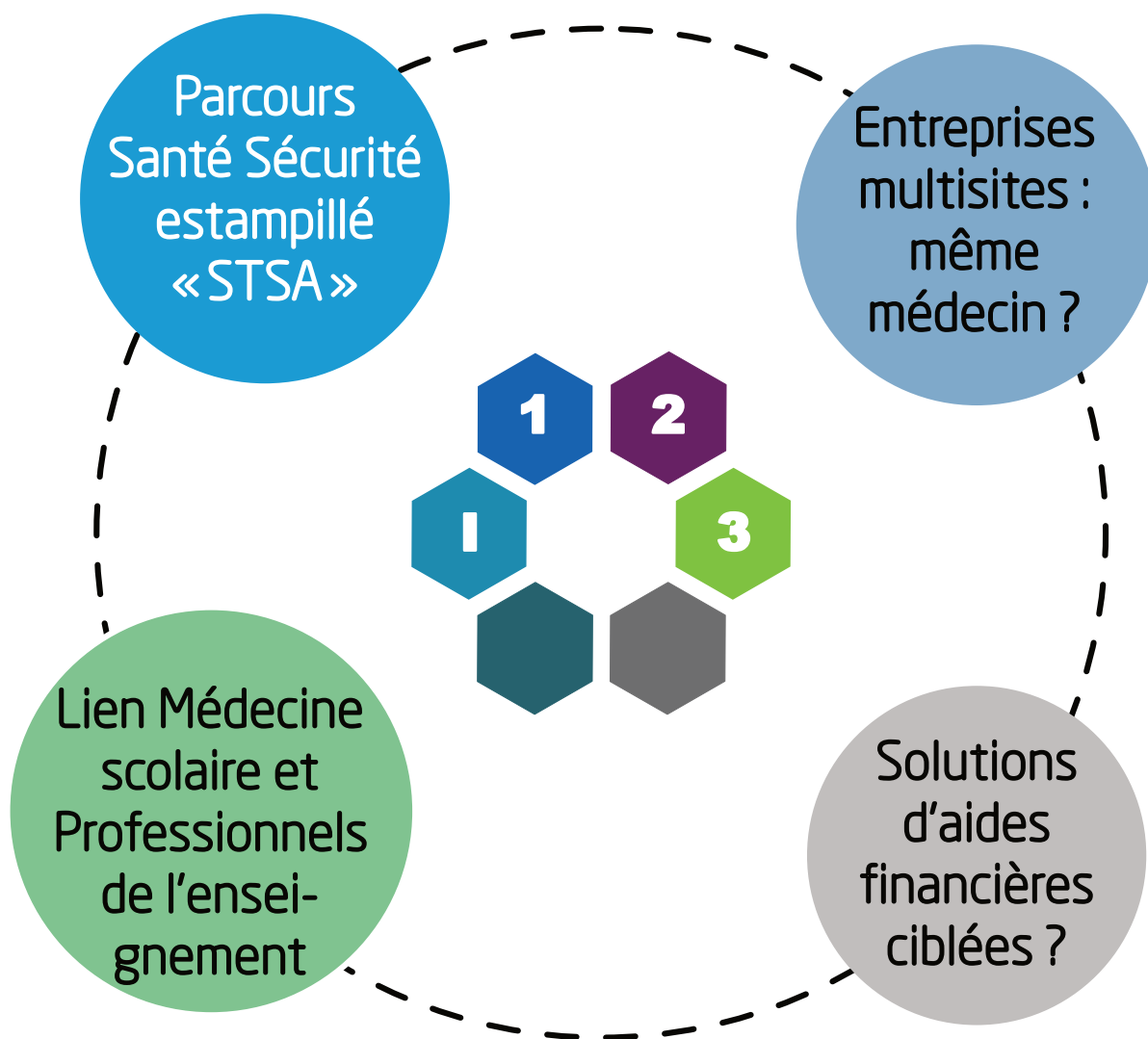
Innover pour
renforcer la
prévention
primaire



4 Innover pour répondre aux enjeux de la Santé au Travail



4.1 Innover pour renforcer la prévention primaire



4.1.1 : Créer un parcours Santé Sécurité estampillé «STSA» pour les adhérents

4.1.2 : Expérimenter des solutions d'aides financières pour améliorer la prévention et la sécurité, à destination des petites entreprises

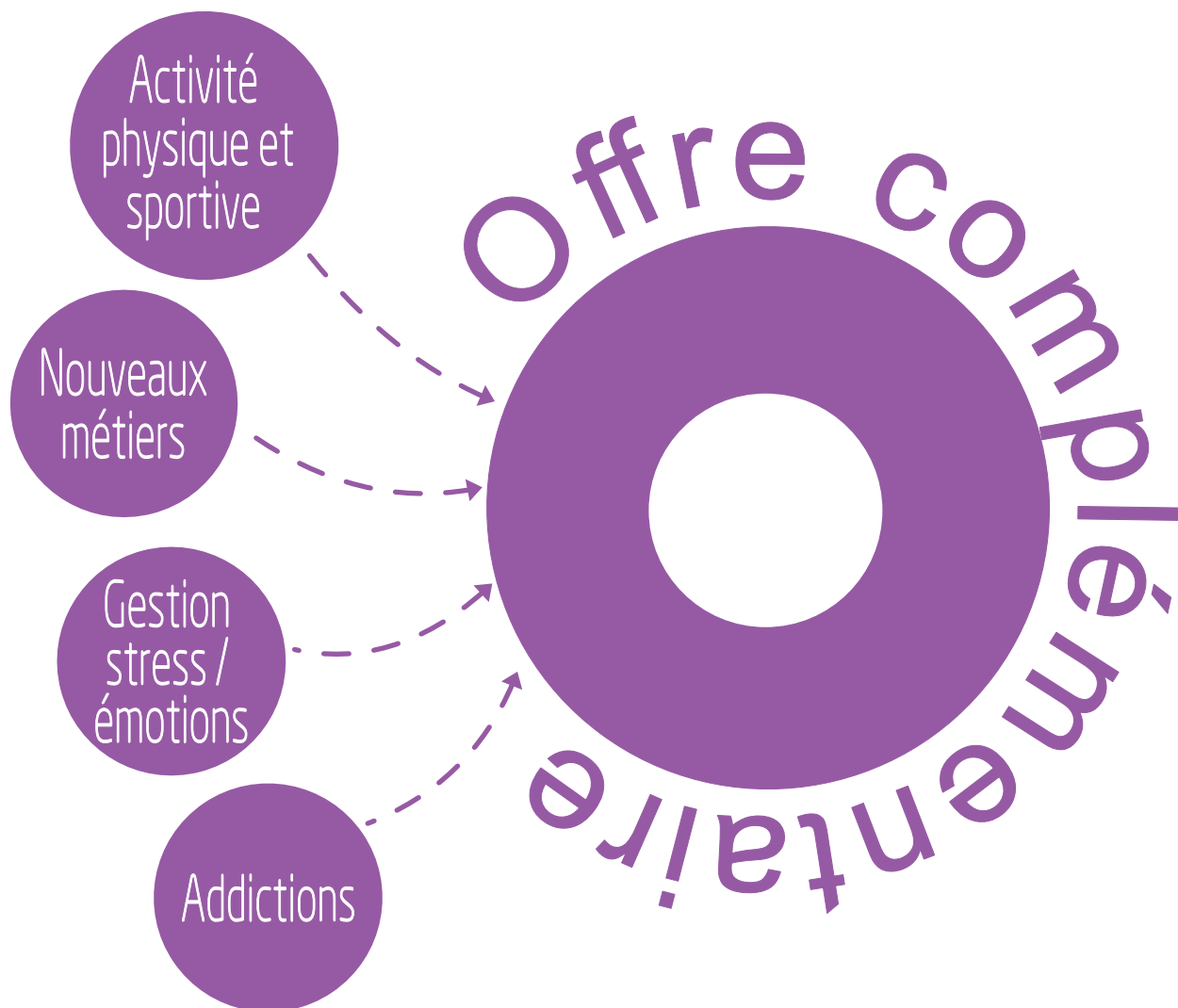
4.1.3 : Étudier l'opportunité et la faisabilité d'avoir un même médecin du travail pour les entreprises multisites

4.1.4 : Sensibiliser la Médecine scolaire et les Professionnels de l'enseignement aux risques professionnels et au lien Santé/Travail

4 Innover pour répondre aux enjeux de la Santé au Travail



4.2 Innover dans les services proposés dans l'offre complémentaire



4.2.1 : Contribuer au développement de la sensibilisation à l'activité physique et sportive des adhérents

4.2.2 : Étudier l'opportunité d'intégrer de nouveaux métiers dans l'équipe pluridisciplinaire

4.2.3 : Sensibiliser les adhérents et les salariés à la gestion du stress et des émotions

4.2.4 : Avoir une réflexion quant à un parcours coordonné dans le repérage et l'accompagnement des salariés en situation d'addiction

AXE 5

**Être certifié
pour garantir la
qualité du service
et améliorer la
satisfaction**

Évaluer l'ensemble des critères du référentiel de la certification



Mettre en œuvre les actions relatives à chaque critère



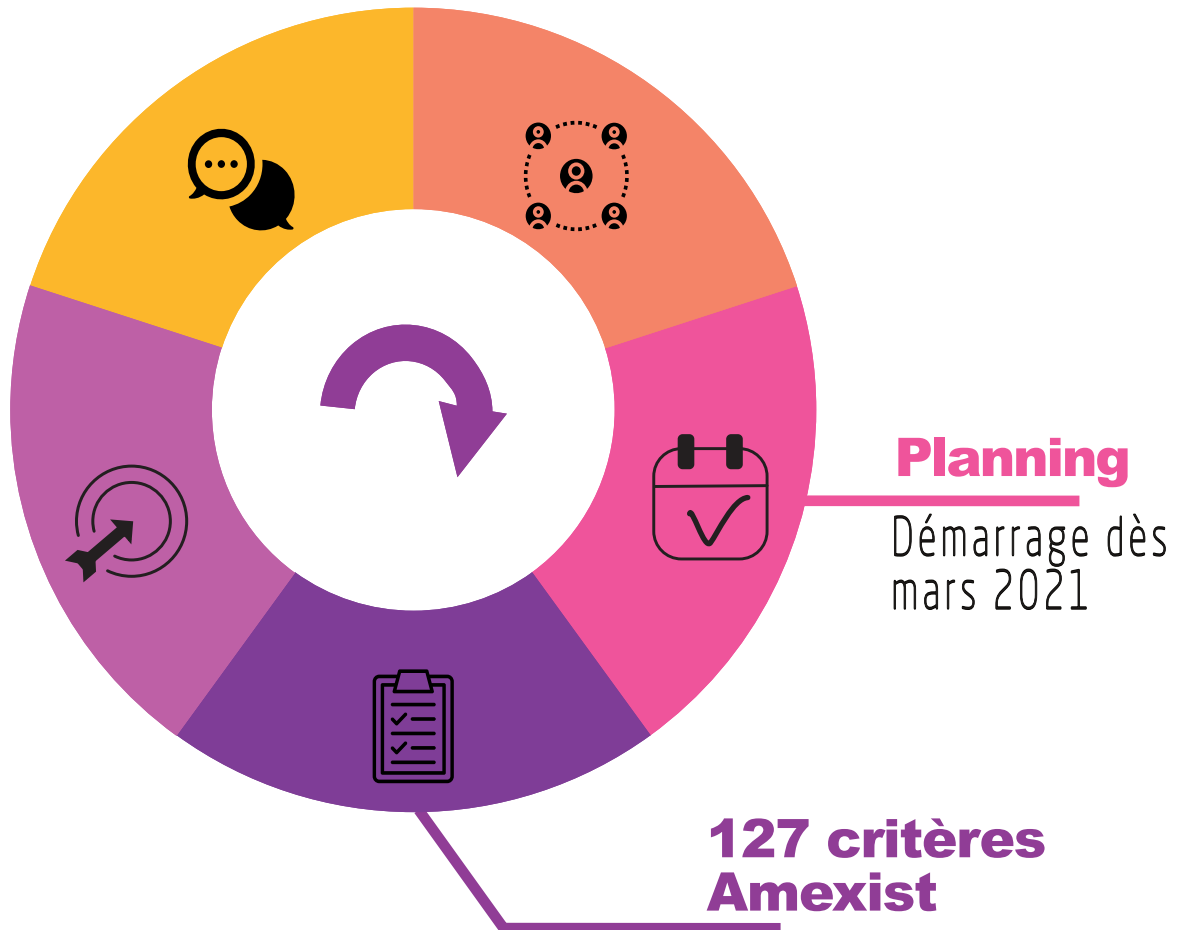
Communiquer la DPST auprès des salariés STSA



5 Être certifié pour garantir la qualité du service et améliorer la satisfaction



5.1 Évaluer l'ensemble des critères du référentiel de la certification



5.1.1 : Évaluer le taux actuel de conformité de chaque critère

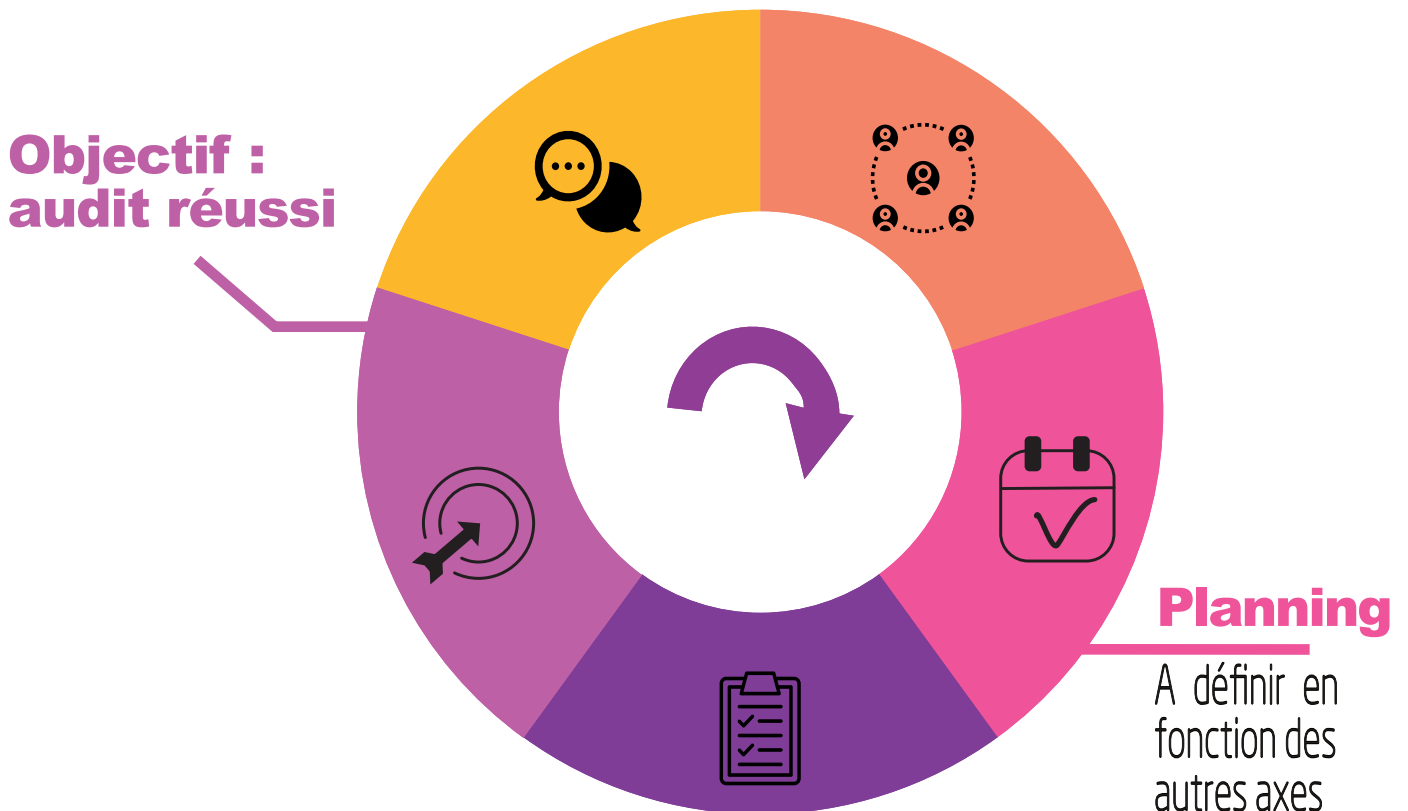
5.1.2 : Quantifier, hiérarchiser et prioriser les actions à mener sur les critères

5.1.3 : Mettre à jour le plan d'actions par critère

5 Être certifié pour garantir la qualité du service et améliorer la satisfaction



5.2 Mettre en œuvre les actions relatives à chaque critère



5.2.1 : Décider et mettre en œuvre les actions : Qui ? Comment ? Quoi ?

5.2.2 : Réaliser et clôturer le plan d'actions

5.2.3 : Auditer les critères par l'AFNOR chez STSA

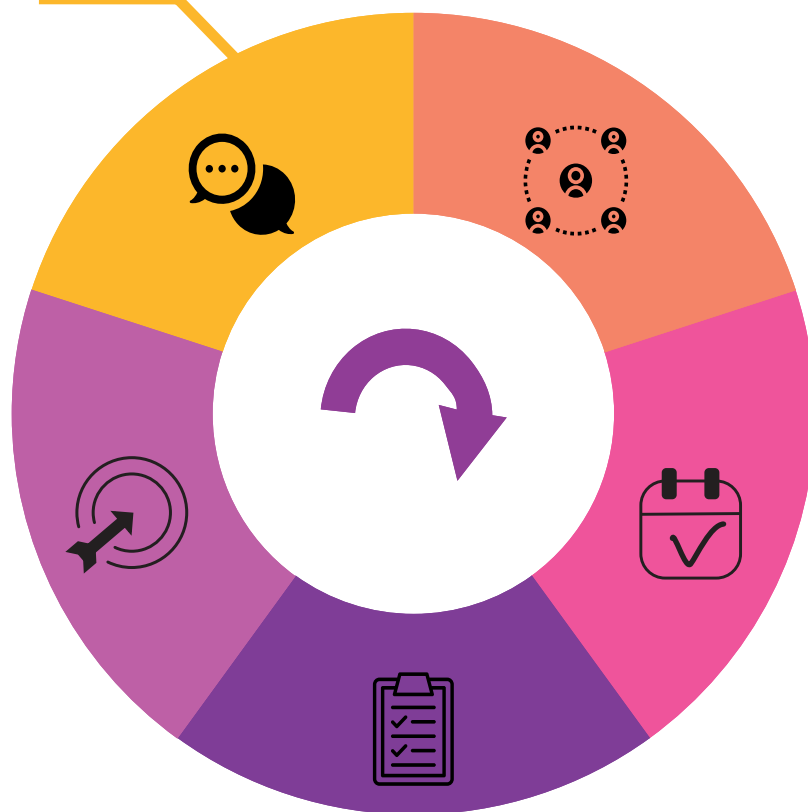
5.2.4 : Faire vivre la Démarche de Progrès en Santé au Travail (DPST)

5 Être certifié pour garantir la qualité du service et améliorer la satisfaction



5.3 Communiquer la DPST auprès des salariés STSA

Communication



Planning

A chaque réunion



5.3.1 : Établir les indicateurs de la DPST

5.3.2 : Faire une présentation de la démarche par centre

5.3.3 : Communiquer via affichage, TV, newsletter :
tableau de bord, actions spéciales, date de l'audit

5.3.4 : Informer les instances (CMT, CC, CA, réunions de centre...)

AXE INTERNE

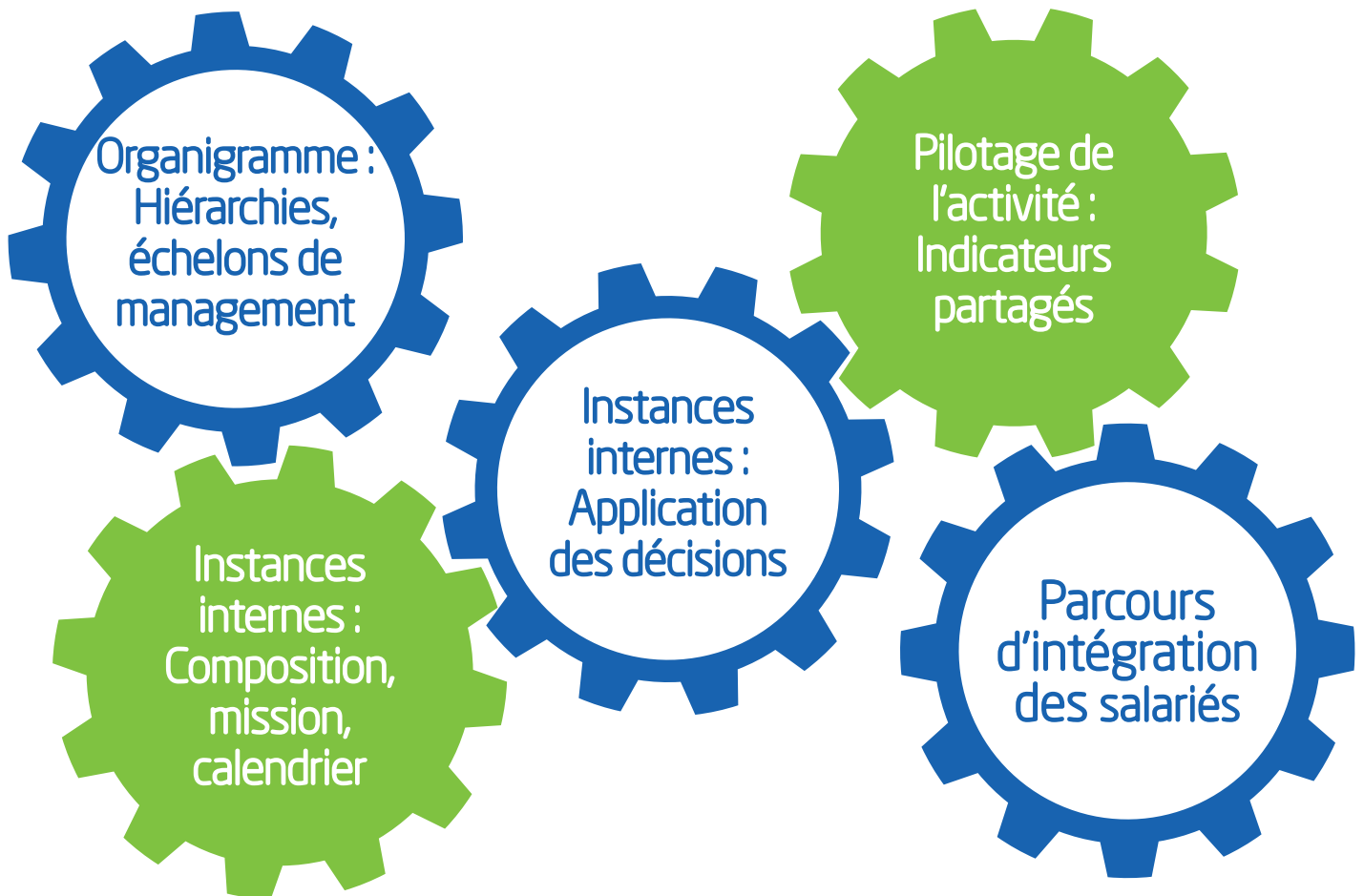
**Renforcer la coopération
et la complémentarité
dans l'organisation**



I Renforcer la coopération et la complémentarité dans l'organisation



I.1 Optimiser le fonctionnement interne de STSA



I.1.1 : Créer l'organigramme hiérarchique et organiser les échelons de management intermédiaire

I.1.2 : Redéfinir la composition, la mission et le calendrier des réunions des différentes instances internes

I.1.3 : Veiller à la bonne application des décisions prises par les instances

I.1.4 : Mettre en place des indicateurs partagés de pilotage de l'activité

I.1.5 : Formaliser le parcours d'intégration des salariés

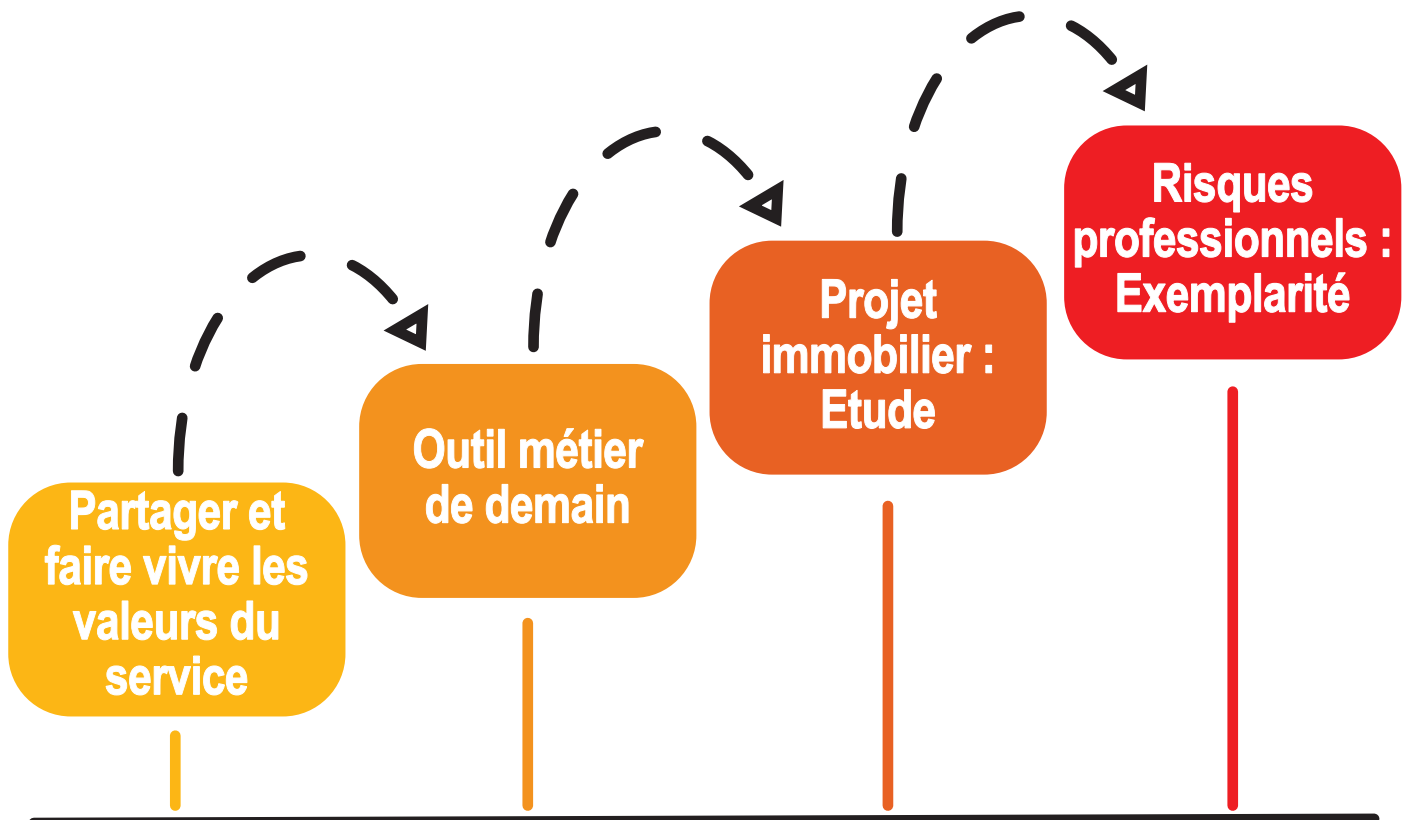




Renforcer la coopération et la complémentarité dans l'organisation



I.2 Penser STSA pour demain



I.2.1 : Partager et faire vivre les valeurs du service

I.2.2 : Se diriger vers un outil métier améliorant l'expérience utilisateur

I.2.3 : Définir les éléments structurant d'un projet immobilier sur l'agglomération mulhousienne

I.2.4 : Faire de STSA un exemple en termes de prévention de ses risques professionnels





Renforcer la coopération et la complémentarité dans l'organisation



I.3 Renforcer la coordination pluridisciplinaire



I.3.1 : Développer la proactivité de notre démarche de prévention

I.3.2 : Favoriser les interventions de nos équipes sur le terrain

I.3.3 : Consolider la dynamique de coopération au sein de chaque entité

I.3.4 : Renforcer la dynamique de coopération transversale de STSA

I.3.5 : Harmoniser les pratiques entre les centres, après avoir défini ce qui doit être harmonisé





Renforcer la coopération et la complémentarité dans l'organisation



I.4 Mieux communiquer, en externe et en interne

Politique de communication externe



Espaces d'échanges internes



Communication interne structurée
Modes de communication variés



I.4.1 : Définir et mettre en œuvre notre politique de communication externe

I.4.2 : Structurer notre communication interne et développer différents modes de communication

I.4.3 : Soutenir la mise en place d'espaces d'échanges internes



I Renforcer la coopération et la complémentarité Dans l'organisation

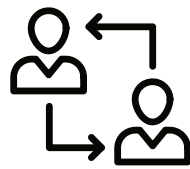


I.5 Accroître notre performance
grâce à la digitalisation



Outil informatique
satisfaisant

PERFORMANCE



Outils digitaux
collaboratifs

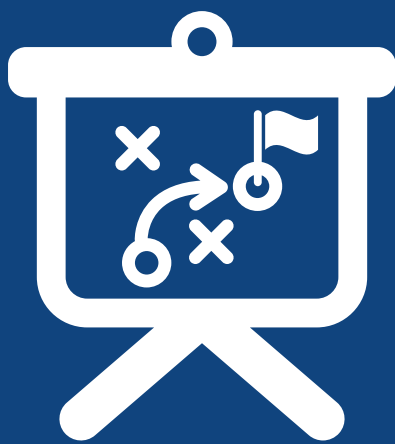


I.5.1 : Disposer d'un outil informatique
satisfaisant pour nos salariés

I.5.2 : Adopter des outils digitaux
collaboratifs

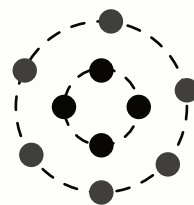


PROJET DE SERVICE 2021-2024



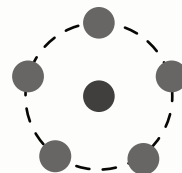
**UNE DÉMARCHE
DE STRATÉGIE
OUVERTE**

NOS SALARIES IMPLIQUES



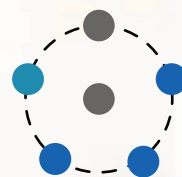
COMITÉ DE PILOTAGE

Composé du Comité de Direction
et des pilotes d'axe



GROUPES PROJET

Composés de salariés STSA
volontaires, dont 1 pilote, nommé
par la direction



GROUPES DE TRAVAIL

Crés au fur et à mesure de
l'avancée du Projet de Service,
animés par un membre du Groupe
Projet concerné, et composés de
salariés STSA et de ressources
externes si nécessaire

GROUPES PROJET



Bâtir et déployer une offre de services adaptée aux besoins de nos parties prenantes

J.Besson (pilote), M.Ghiringhelli,
L.Jebereanu, C.Luck, A.Meyer,



Placer l'individu au cœur de notre dispositif de prévention

S.Waydelich (pilote),
M.Debouche, M.Guzu,
D.Marchand, M.Moriez,
J.Serre, K.Sinngrun,



Développer et consolider notre relation partenariale

A.Ritzenthaler (pilote),
M.Lihrmann, S.Pipan,
C.Schopka



Innover pour répondre aux enjeux de la Santé au Travail

A.Krebs (pilote), A.Argentieri,
N.Burger, C.Carrara, E.Heitz,
L.Foissey, M.Freppel, M.Mutz,
C.Stiedel,



Être certifié pour garantir la qualité du service et améliorer la satisfaction

G.Chessa (pilote),
M.A.Fuda, S.Giljean,
A.Schieb



Renforcer la coopération et la complémentarité dans l'organisation

C.Megel (pilote),
G.Chessa, L.Gauffer,
N.Janiszewski,



VOTRE MÉDECINE DU TRAVAIL SUD ALSACE